

Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

ÉVÈNEMENT

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LE COMPTOIR DU RÉEMPLOI



Initialement située sur la commune de Caudan, la boutique du Comptoir du réemploi de Lorient Agglomération a déménagé à Lanester, près de la patinoire, afin d'offrir au public un espace de vente plus spacieux. La nouvelle boutique a doublé de surface et s'étend désormais sur 500 m² pour permettre aux habitants de trouver plus facilement ce qu'ils recherchent : meubles, électroménager, objets de déco, vaisselle, livres, vélos... Ces objets proviennent de points de dépôt spécifiques, baptisés points réemploi, créés dans les 13 déchèteries du territoire. Ils permettent de recueillir les objets réutilisables dont les propriétaires souhaitent se séparer pour leur donner une seconde vie dans les ateliers de réparation et ainsi réduire les déchets et le gaspillage.

Le Comptoir du réemploi de Lorient Agglomération intervient également comme support d'insertion sociale et professionnelle de publics éloignés du marché de l'emploi en les aidant

à retrouver le chemin du travail. L'activité a permis la création de 31 emplois directs et indirects : 7 salariés permanents (directeur, coordinateur technique, encadrants techniques, chargé d'insertion), 24 salariés en contrat d'insertion et 2 employés valoristes chargés de sensibiliser les usagers des déchèteries. Depuis janvier, l'association réalise également, sous certaines conditions, la collecte des encombrants au domicile des personnes ayant des difficultés à se rendre en déchèterie.

Comptoir du réemploi : ZA du Manébos, 260 rue Jean-Marie Djibaou à Lanester.

Ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi en continu de 10h à 18h30.

**Renseignements : 02 97 56 56 02
Derniers arrivages, prochaines ventes à thèmes... Retrouvez toute l'actualité du Comptoir du réemploi sur la page Facebook Comptoir du réemploi.**

BRÈVES

TRAVAUX

LE CENTRE NAUTIQUE DE KERGUÉLEN S'AGRANDIT

Lorient Agglomération a investi 833 000 euros dans l'extension du centre nautique de Kerguelen, à Larmor-Plage. Cette extension comprend notamment une salle de remise en forme utilisée pour de nouvelles activités proposées par la Sellor et qui peut être mise à disposition de clubs ou d'entreprises. Cette extension a aussi permis la création de deux salles de cours, deux vestiaires et un local vélos pour les randonneurs de passage. D'autres travaux de rénovation avaient été entrepris en 2014 afin de se mettre en conformité avec les règles d'accueil des enfants : séparation vestiaires adultes/vestiaires enfants et aménagement de deux salles de cours supplémentaires (coût de cette première phase : 673 000 euros).

PÊCHE

LE 11^E SALON ITECHMER

Le parc des expositions de Lorient Agglomération, à Lanester, accueille les 18, 19 et 20 octobre le 11^e salon Itechmer, salon professionnel de la filière mer en France. Il regroupe en un rendez-vous l'ensemble des professionnels, de la conception navale à la transformation finale des produits de la mer, en passant par la capture, la sécurité, la logistique, le marketing... Ce salon attire armateurs, marins, bureaux d'études, chantiers navals, équipementiers, pour lesquels il est un lieu d'affaires, de contacts et de réseaux professionnels. Itechmer est aussi un lieu d'échange avec un programme comprenant une grande table ronde sur le thème du Brexit. Ce programme s'articulera autour de trois journées thématiques : des navires et des hommes, l'Europe des pêches et les ports de pêche du futur.

www.itechmer.com

PÔLE COURSE AU LARGE

LORIENT - LES BERMUDES, LE RETOUR



40 ans après la première édition, la mythique course Lorient - Les Bermudes - Lorient renaît sous l'impulsion de Lorient Agglomération et de l'association Lorient Grand Large. Cette nouvelle édition partira au printemps 2019 et se courra en équipage sur un sprint équivalent à deux transatlantiques. Elle sera ouverte aux multicoques Ultim, qui l'ont inscrite à leur calendrier et aux autres classes. En 1979, la course fut un énorme succès populaire, marqué par un final époustouflant entre Eugène Riguidel/Gilles Gahinet sur VSD qui prirent l'ascendant sur Éric Tabarly/Marc Pajot. L'avis de course sera dévoilé en décembre prochain au salon nautique à Paris. Quatre décennies après, tous les ingrédients qui ont fait le succès de la Transat Lorient - Les Bermudes - Lorient sont au rendez-vous.

FESTIVAL

LES INDISCIPLINÉES AU QUAI 9



Les Indisciplinées profitent de l'ouverture du Quai 9 pour proposer une soirée sur cette nouvelle scène du territoire. Le 11 novembre, le festival s'installera dans la nouvelle salle de spectacle de Lanester pour conclure une série de concerts avec une soirée autour du rappeur Lorenzo et du rock indépendant de Jessica 93. Rendez-vous est pris à partir du 2 novembre pour la 12^e édition d'un festival devenu un événement incontournable des musiques actuelles et découvrir de nombreux talents. Sept dates sont programmées sur les scènes du territoire, dont le Manège et le Grand Théâtre à Lorient et les Arcs à Quéven. À noter la venue, pour la seconde fois, de Christophe et la soirée pop-folk autour du malouin Broken Back.

www.lesindisciplinées.com

PÊCHE

UN FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT

Lorient Agglomération fait partie des huit territoires bretons retenus par la Région afin de bénéficier du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Une enveloppe de 877000 euros lui a été accordée pour financer des projets qui doivent contribuer à valoriser la filière, les métiers, les produits afin d'apporter au public une meilleure connaissance de ce secteur. Ils peuvent aussi concerner l'aide à la reconversion et la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des espaces littoraux. Les projets seront sélectionnés par une commission mer et littoral constituée d'élus et de professionnels de la pêche.

Contact : Élisabeth Cabrol. Tél : 02 90 74 73 93

AGENDA

Du 18 au 20 octobre

Salon Itechmer au Parc des expositions de Lanester

25 octobre de 14h30 à 17h30

Colloque cyber

Maison de l'Agglomération - Salle du conseil

7 novembre

Signature de la convention de développement économique avec la Région Bretagne

INTERVIEW



CHRISTELLE MORIN-BOITARD,
directrice marketing
et commercial à la Sellor

« UNE TRÈS FORTE PROGRESSION DES VISITEURS SUR LORIENT LA BASE »

Quel est le bilan de la saison pour la Cité de la Voile Éric Tabarly ?

Nous sommes sur une très forte progression avec une augmentation de plus de 50% du nombre de visiteurs par rapport à l'été dernier. Cela représente 38000 entrées durant les mois de juillet et août. Nous avons connu des journées à plus de 1900 visiteurs. Depuis le début de l'année, nous sommes à plus 20% de visiteurs. Mais aujourd'hui, la Cité de la Voile est également une porte d'entrée vers les autres équipements

touristiques de Lorient La Base. Si l'on ajoute les entrées au sous-marin Flore et son musée, les deux espaces muséographiques de Lorient La Base ont attiré 65000 visiteurs uniquement sur l'été, auxquels on peut ajouter les visiteurs de la Base et du K3. Et l'exposition temporaire « Très Toucher », dans l'Annexe de la Cité de la Voile, a très bien fonctionné avec 18000 entrées depuis son ouverture en avril, venant ainsi renforcer le croisement des publics et l'attractivité du site.

Qu'est-ce qui explique cette affluence ?

Pour cet été, cela tient en partie à la météo, qui était plus favorable à des visites, mais aussi à l'augmentation des touristes sur le territoire de l'Agglomération. C'est logique, plus de monde sur le Pays de Lorient, c'est plus de monde sur les sites ! Mais pour la Cité de la Voile, nous bénéficions d'un meilleur bouche-à-oreille sur la nouvelle muséographie, les visiteurs recommandent leur expérience de visite à leur famille ou à des amis. Les avis sur des sites de notations comme Tripadvisor sont plutôt très positifs et positionnent la Cité de la Voile comme

n° 2 des choses à voir/à faire sur le territoire. Dans les enquêtes que nous menons à la sortie de la visite de la Cité de la Voile, le taux de satisfaction est de 96% et la note moyenne de 8,5/10.

Est-ce que cette affluence profite au site de Lorient La Base dans son entier ?

Oui, clairement et c'est l'objectif. Le site est devenu une destination loisirs, culturelle et touristique à part entière. Rappelons-nous le site il y a 10 ans avant l'ouverture de la Cité. Aujourd'hui, les visiteurs y passent volontiers toute une journée. Grâce à la billetterie centrale située dans la Cité de la Voile, les visiteurs profitent souvent de leur venue sur Lorient La Base pour faire plusieurs visites ou activités comme la découverte du musée sous-marin. Quand d'autres vont déjeuner dans un des restaurants ou faire du shopping dans les boutiques et se balader le long des quais. Je peux vous assurer que les personnes sont très surprises de la richesse de l'offre. Est-ce que la Cité de la Voile est devenue la proue d'un bateau qui emporte tous les acteurs du site dans son sillage ? C'est bien cette image que nous souhaitons retenir.

UN BILAN SATISFAISANT

Dressé sur les deux mois les plus touristiques, juillet-août, le bilan touristique 2017 sur l'Agglomération est positif. Revue de détail.



● Pour les espaces muséographiques gérés par la Sellor*, la tendance est à une forte hausse avec une évolution de plus de 30%. Deux beaux scores, pour la Cité de la Voile qui progresse très fortement avec une multiplication par deux de ses visiteurs (lire également l'interview page 2) et pour le Haras avec une augmentation de plus de 20%. Tous les autres espaces muséographiques connaissent également une hausse de leur fréquentation. Deux autres sites emblématiques du territoire, la citadelle de Port-Louis et le village de Poul-Fétan, connaissent une affluence croissante, respectivement + 6% et + 15%.

● Pour les activités nautiques, que ce soit en individuel ou en groupe, le chiffre d'affaires progresse de 4,4% malgré une météo maussade sur la deuxième quinzaine de juillet. Cette progression est le résultat d'une hausse de 3% sur les stages et formations, notamment pour la voile, le char à voile et les activités proposées dans le cadre du programme côte et forme (marche aquatique, nage en mer, pilates...). La plongée reste à son niveau de 2016 alors que les stages Kayak diminuent sensiblement malgré de bons résultats sur la location.

● Pour les ports de plaisance gérés par la Sellor - Lorient, Larmor-Plage, Port-Louis, Gâvres et Guidel - les escales entre le 1^{er} juin et le 30 juillet progressent de 8%.

● Concernant les hébergements, ce sont les campings qui tirent le mieux

leur épingle du jeu (jusqu'à + 15% pour certains en juillet), suivi des hôtels qui connaissent globalement une hausse et du Bellambra, le principal village vacances du territoire. Les commerces, via l'association lorientaise la Compagnie des commerces annoncent quant à eux une bonne saison d'été.

*** La Sellor est une société d'économie mixte qui gère des équipements nautiques pour le compte de Lorient Agglomération.**

QUI EST LE TOURISTE EN BRETAGNE ?

Le comité régional du tourisme a présenté le 26 septembre les résultats d'une enquête menée auprès de 15 712 touristes (personnes passant au moins une nuit sur place) venus en Bretagne afin d'en déterminer le profil. En voici les principales conclusions :

● Le touriste vient pour la grande majorité (64%) des régions nord-ouest et Île-de-France. Les étrangers représentent 17% des nuitées (Royaume-Uni, Allemagne et Belgique).

● La moyenne d'âge est de 39 ans. Un quart a moins de 16 ans, un quart plus de 65 ans. Il vient très majoritairement en couple ou en famille.

● Il séjourne principalement sur le littoral (76% des nuitées) et en milieu rural (59% des nuitées).

● Il réside dans un hébergement marchand (camping, hôtel, maison...) à

60% contre 40% dans un hébergement gratuit (résidence secondaire, amis, parents).

● Il réserve d'abord en ligne (68%) et ensuite par téléphone (22%) et pas toujours à la dernière minute (62 jours à l'avance en moyenne).

● Son mode de déplacement est la voiture (87%), y compris une fois sur place (78%) tandis que les transports en commun sont très peu utilisés (3%).

● Il prépare son séjour sur Internet (52%), dans les offices de tourisme (26%) ou sur recommandation (25%).

● Il choisit la Bretagne pour la nature, le paysage et le littoral (69%), pour le patrimoine historique et culturel (38%) et pour la découverte d'un nouveau lieu (35%).

● Il dépense en moyenne 47,2 euros par jour et par personne.

DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Lorient Agglomération, Lorient Bretagne Sud Tourisme et la Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan proposent trois rendez-vous à destination des professionnels du tourisme. Ces rencontres entre acteurs du secteur permettent de s'informer sur le territoire et d'échanger sur des pratiques.

● **Jeudi 19 octobre**
Éductour, côté rive gauche : visite des musées de la Citadelle de Port-Louis, de la Maison de l'île Kerner et échanges sur le thème des ports et du nautisme.

● **Vendredi 17 novembre à Lorient et Groix, mercredi 29 novembre à Inzinzac-Lochrist**
Bilan 2016 de la taxe de séjour et les nouvelles prestations de Lorient Bretagne Sud.

● **Vendredi 8 décembre à l'hôtel Les Mouettes à Larmor-Plage**
Atelier « le web : on ne peut plus faire l'impasse ! »

Inscriptions sur www.lorient-agglo.bzh, rubrique à vivre.

UN NOUVEAU PARC D'ACTIVITÉS À BRANDÉRIION

La zone de Boul Sapin bénéficie d'une situation privilégiée, avec un accès direct à la RN 165 et la proximité du TER.



Le projet d'aménagement du parc d'activités de Boul Sapin, à Brandériion, se poursuit avec les acquisitions foncières réalisées cette année, la saisine du Conseil national de protection de la nature, l'étude de défrichement et la concertation avec les riverains. La création du dossier de zone d'aménagement concerté (ZAC) devrait intervenir d'ici la fin de l'année. En mars 2018, Lorient Agglomération deviendra officiellement propriétaire

des 11 hectares de terrain et pourra programmer l'aménagement du site à partir de septembre de la même année. L'installation des premières entreprises pourrait avoir lieu dès 2019. Rappelons que le site de Boul Sapin bénéficie d'une voie de desserte de la RN 165 et de sa proximité avec la halte TER. Le parc d'activités comprend 85 000 m² de surfaces commercialisables permettant la création d'environ 40 000 m² de surface de plancher.

ÉNERGIE

UN FONDS CHALEUR POUR LES COMMUNES

Dans le cadre de sa plateforme service énergie, dont peuvent bénéficier les 25 communes du territoire, Lorient Agglomération propose un diagnostic gratuit afin d'évaluer l'opportunité de l'utilisation d'une énergie renouvelable thermique : chaudière bois, panneaux solaires, récupérateur de chaleur ou pompe à chaleur géothermique. Si la commune décide d'investir, elle aura accès aux financements du fonds

chaleur, créé nationalement par l'Agence de maîtrise de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (ADEME), et géré localement par Lorient Agglomération. Des aides financières pouvant atteindre 70% et portant aussi bien sur les études de faisabilité que sur les travaux sont disponibles dans le cadre de ce dispositif.

Contact : Simon Charier. Tél : 02 90 74 62 02

TRAVAUX

NOUVELLE CASERNE : LE CHANTIER INTERROMPU



Le chantier de construction de la nouvelle caserne de pompiers de Lorient a connu le 21 septembre un incident majeur avec l'effondrement de la toiture du bâtiment qui doit abriter les véhicules. Si cet effondrement n'a causé que des dégâts matériels, il a provoqué l'arrêt immédiat du chantier et sa mise en sécurité. Maître d'ouvrage de ce chantier, Lorient Agglomération a fait appel à son assurance, dont l'expert doit déterminer la ou les cause(s) de cet accident, et met en œuvre tous les moyens nécessaires pour déterminer la méthode de poursuite du chantier. Alors que la partie de structure et de couverture effondrée sera démontée et évacuée, la construction des trois autres blocs, dont la structure est indépendante du premier, devrait pouvoir se poursuivre. Ces blocs doivent accueillir les bureaux du centre de secours principal et ceux du groupement territorial de Lorient ainsi que les espaces de vie et la logistique. Les parties concernées sont mobilisées afin que la livraison de la caserne, prévue en avril 2018, soit le moins retardée possible. À noter que c'est l'assurance dite tout risque chantier qui prendra en charge la démolition et la reconstruction du bâtiment concerné.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après celui du 17 octobre, le prochain conseil communautaire aura lieu le mardi 19 décembre à 17h à la Maison de l'Agglomération. Il verra notamment la présentation du document préalable au débat d'orientations budgétaires.